

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le quinze juin, à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de la commune de BOBITAL, se sont réunis sous la présidence de Monsieur HEUZE Jacky, Maire.

Date de la convocation : le 10 juin 2021.

**Etaient présents** : M. HEUZE Jacky, Mme PESTEL Delphine, M. COLOMBEL Jacky, Mme LEVAVASSEUR Séverine, M. EGLIN Gérard, M. DEL MORAL Jean-Pierre, Mme ROUXEL Carole, M. ACCOH Gaëtan, Mme TOURTELIER Pauline, Mme LAVOUE Gwenaëlle, M. COUSTE Maxime, Mme LE BAIL Emeline, M. MOREL Alexandre.

**Excusés et absents** : Mme LEFEUVRE Morgane pouvoir à M. COLOMBEL Jacky, M. COUTURIER Gérard.

**Secrétaire de séance** : Mme LEVAVASSEUR Séverine.

Le procès-verbal de la séance du 19 mai 2021 est adopté, à l'unanimité.

**QUESTION 2021-40****REALISATION D'UN PRET**

Madame PESTEL rappelle qu'au budget primitif 2021, le conseil municipal avait inscrit en recette d'investissement un prêt de 250 000€.

3 organismes ont été sollicités, le Crédit Mutuel, la Caisse des dépôts et le Crédit Agricole.

Le Crédit Mutuel n'a pas souhaité faire de proposition, la Caisse des Dépôts a fait une proposition mais pas sur la totalité, le Crédit Agricole a fait une proposition sur 20 ou 25 ans et pour la totalité.

Madame PESTEL propose de retenir les conditions proposées par le Crédit Agricole, ci-dessous précisées :

Prêt à taux fixe

Montant .....250 000€

Durée.....20 ans

Différé..... 0 mois

Périodicité..... trimestrielle

Taux.....0,97%

Frais et commissions : 0,15% du montant du financement déduits du 1<sup>er</sup> déblocage de fonds.

Amortissement constant intérêts perçus terme échu

Le conseil municipal retient cette proposition, à l'unanimité.

**COMMUNE DE BOBITAL-CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2021**

**QUESTION 2021-41**

**DEVIS TONDEUSE HONDA PROFESSIONNELLE**

Monsieur le Maire présente le devis de MPS d'un montant de 1 896€ TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce devis.

La dépense sera réglée en investissement en matériel 2021.

**QUESTION 2021-42**

**TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA MINUTERIE RECEPRICE DU CADRAN DE L'EGLISE**

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise MACE d'un montant de 2 747,48€ TTC.

Ont voté pour : M. HEUZE, Mme PESTEL, M. COLOMBEL, Mme LEVAVASSEUR, M. EGLIN, Mme ROUXEL, M. ACCOH, Mme TOURTELIER, Mme LAVOUE, M. COUSTE, Mme LE BAIL, M. MOREL, Mme LEFEUVRE.

Contre : M. DEL MORAL.

**QUESTION 2021-43**

**CESSION D'UNE PARCELLE A LA COMMUNE**

Monsieur le Maire fait savoir que M et Mme GICQUEL Frédéric domiciliés 10 Clos de la Fontaine souhaitent céder à la commune la parcelle B 1195 d'une superficie de 227 m<sup>2</sup>, qui dessert les parcelles B 1193, et B1194.

La cession se fera à l'euro symbolique. Monsieur le Maire propose la prise en charge par la commune des frais se rapportant à ce dossier.

Le notaire chargé du dossier sera Maitre MENARD JAMET.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition de cession et donne pouvoir de signature à Monsieur le Maire.

**QUESTION 2021-44**

**DEVIS IMPRI'MEDIA**

Monsieur le Maire présente le devis portant sur 550 bulletins de 24 pages et sa mise en page.

Le montant s'élève à 1 341,50€ TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce devis.

**COMMUNE DE BOBITAL-CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2021**

**QUESTION 2021-45****APPEL A PROJET ARTISTIQUE****ANIMATION CULTURELLE DU MARCHÉ DE PRODUCTEURS**

Monsieur le Maire présente 3 devis établis par « LA MECANIQUE » (collectif d'artistes).

-le devis n° 21 d'un montant de 274,55€ HT (location du matériel),

-le devis n° 49 d'un montant de 1 130€ HT (62,15€ TVA 5,5%) montant TTC 1 192,15€, Groupe Jack'O (concert, technicien, frais de transport),

-le devis n°50 d'un montant de 800€ HT (160€ TVA 20%) montant TTC 960€, groupe The Chapas.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ces devis.

**QUESTION 2021-46****MODIFICATION DE LA DHS DU POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2<sup>ème</sup> CLASSE**

Monsieur le Maire rappelle la décision unanime du conseil municipal, en date du 09 février 2021 de passer le poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe de 24h30 à 35h.

Un dossier a été déposé au Comité Technique Départemental et a été examiné en séance du 09 juin 2021.

Le Comité Technique Départemental a émis un avis favorable sur l'augmentation de la DHS du poste d'adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe, à savoir ancienne DHS 24h30, nouvelle DHS 35h00.

**TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE AU 01 JUILLET 2021**

1 secrétaire de mairie.....	35h
1 adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe.....	35h
1 adjoint technique.....	35h
1 poste d'adjoint technique .....	35h
1 poste d'adjoint technique .....	32h45
1 adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe.....	30h15
1 agent spécialisé écoles maternelles principal 1 <sup>ère</sup> classe.....	28h45
1 adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe.....	24h30
1 adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe.....	35h

Ont décidé de l'application de cette modification, à compter du 01 juillet 2021 :

M. HEUZE, M. COLOMBEL, Mme LEVAVASSEUR, M. EGLIN, M. DEL MORAL, Mme ROUXEL, M. ACCOH, Mme TOURTELIER, Mme LAVOUE, M. COUSTE, Mme LE BAIL, M. MOREL, Mme LEFEUVRE.

Abstention : Mme PESTEL.

**COMMUNE DE BOBITAL-CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2021**

**AFFAIRES DIVERSES**

-livraison de la classe semaine 32 (du 09 au 13 août 2021),

-fontaine place des granitiers,

-association BOWIDEL,

-tableau des élections 2<sup>nd</sup> tour 27 juin 2021.

La séance est levée à 20H.

Fait et délibéré et ont signé en séance les membres présents.

2021-40	2021-41	2021-42	2021-43	2021-44	2021-45	2021-46
---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------